

Site Natura 2000 Rade de Lorient

Expertise écologique des populations d'oiseaux d'eau

POLE CONNAISSANCES & CONSERVATION



Bretagne Vivante

sepnb

Une voix pour la nature

Suivi des oiseaux d'eau migrateurs, hivernants et nicheurs

Rapport final des saisons 2018 à 2022

Octobre 2022

François HEMERY, Yves LE BAIL & Guillaume GELINAUD

Une étude commandée par :

LORIENT
AGGLOMÉRATION



Suivi des oiseaux d'eau migrateurs, hivernants et nicheurs Rapport final des saisons 2018 à 2022

Octobre 2022

François Hémeri, Yves Le Bail & Guillaume Gélinaud

Bretagne Vivante-SEPNB
Réserve Naturelle des marais de Séné
Route de Brouel
56860 Séné

Tél : 02.97.66.01.46



Table des matières

Introduction	4
Oiseaux d'eau migrants et hivernants	4
La saison 2021-2022	4
Espèces et effectifs	4
Répartition en janvier 2022	7
Enjeux de conservation et responsabilité	9
Évolution des oiseaux migrants et hivernants	10
Évolution des effectifs maximaux annuels	10
Évolution des effectifs au mois de janvier	10
Enjeux de conservation et responsabilité moyenne de 2017/18 à 2021/22	11
Fonctionnement de la Rade de Lorient	12
État de conservation des populations d'oiseaux migrants et hivernants en Rade de Lorient	18
Oiseaux d'eau nicheurs	19
Bilan de la saison 2022	19
Répartition	19
Enjeux de conservation et responsabilité	20
Évolution des populations d'oiseaux d'eau nicheurs	20
Évolution des effectifs et de la richesse spécifique	20
Répartition spatiale	21
Enjeux de conservation et responsabilité	23
Passereaux nicheurs et migrants à enjeux de conservation	24
Synthèse des résultats	24
Espèces à enjeux de conservation	24
Espèces nicheuses à enjeux de conservation	25
Espèces migratrices à enjeux de conservation	26
Conclusion	27
Bibliographie	28

Introduction

La Rade de Lorient est reconnue comme Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux. Cette importance a justifié la désignation d'un site Natura 2000 "Rade de Lorient" - Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la Directive "Oiseaux" sur une partie du littoral des communes de Locmiquélic, Riantec, Plouhinec et Gâvres.

Lorient Agglomération a été désignée opérateur local pour l'animation du site Natura 2000 en 2006. Le site Natura 2000 bénéficie d'un document d'objectifs qui a été approuvé en février 2007. La fiche action B3-1 "Amélioration des connaissances : suivi et confirmation de la présence de certaines espèces d'oiseaux" prévoit la mise en place de suivi de l'avifaune (p.54 du tome II du DOCOB). Le document d'objectifs est en phase d'animation c'est-à-dire de mise en œuvre des actions.

Ce site Natura 2000 est fractionné en trois parties, le marais de Pen Mané, la Petite Mer de Gâvres et les étangs de Kervran et Kerzine, et correspond aux secteurs accueillant les principales concentrations d'oiseaux d'eau ou des espèces à enjeux de conservation à l'échelle de la Rade de Lorient, sur la base des informations disponibles au moment de la désignation de la ZPS. Ces sites n'assurent néanmoins pas la fonctionnalité du site pour les populations d'oiseaux, qui exploitent d'autres sites en fonction du cycle de marée ou des saisons.

Lorient Agglomération a commandé à Bretagne Vivante un diagnostic de l'avifaune de la Rade de Lorient. Il s'agit de synthétiser et analyser les informations collectées par de nombreux bénévoles de l'association ou non, des agents de Lorient Agglomération, de la commune de Locmiquélic et de l'Office Français de la Biodiversité pour actualiser les connaissances, préciser les enjeux et les états de conservation des espèces dans la Rade.

Le terme oiseaux d'eau regroupe les oiseaux qui fréquentent les zones humides ou les milieux aquatiques. Il est composé des anatidés, grèbes, ardélidés, busard des roseaux, rallidés, limicoles et laridés.

Cette synthèse présente le bilan des suivis réalisés du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 qui sont comparés aux résultats des années précédentes et notamment ceux de la période du marché, soit de 2018 à 2022.

Oiseaux d'eau migrateurs et hivernants

La saison 2021-2022

Espèces et effectifs

Cette synthèse utilise plusieurs sources d'informations : des données collectées sans protocole par des observateurs bénévoles, portant sur une ou plusieurs espèces, le plus souvent sur une partie de la Rade, des résultats de recensements plus systématiques où toutes les espèces sont dénombrées sur une partie de la Rade (par exemple les suivis de la Petite Mer de Gâvres réalisés à la demande de Lorient Agglomération) ou tout le site comme à la mi-janvier. Pour réaliser les tableaux de synthèse suivants, on retient pour chaque espèce l'effectif maximal mentionné par ces diverses sources d'informations au cours de la période considérée.

Au total, 102 espèces et une sous-espèce d'oiseaux d'eau ont été observées au cours de l'année en Rade de Lorient pour un total de 21 943 individus (maxima annuels).

Anatidés et Foulque

25 espèces et une sous-espèce (Bernache cravant à ventre pâle – *B. b. hrota*) ont été observées pour un total de 6 584 individus (somme des effectifs maximaux). Les espèces les plus abondantes sont la Bernache cravant (3 763 individus), le Canard siffleur (1 000), le Tadorne de Belon (552), la Foulque macroule (498) et le Canard colvert (254).

Tableau 1 – Effectifs maximaux par espèces d'anatidés et foulque à l'échelle de la Rade de Lorient sur l'année d'étude 2021-2022.

Espèce	Effectif maximum annuel	Espèce	Effectif maximum annuel
Bernache cravant	3 763	Fuligule milouin	10
Bernache cravant à ventre pâle	10	Fuligule milouinan	5
Canard à collier noir	1	Fuligule morillon	15
Canard chipeau	3	Harle bièvre	1
Canard colvert	254	Harle huppé	4
Canard pilet	8	Macreuse brune	2
Canard siffleur	1 000	Macreuse noire	132
Canard souchet	45	Oie cendrée	1
Cygne noir	1	Sarcelle d'été	4
Cygne tuberculé	65	Sarcelle d'hiver	200
Eider à duvet	2	Sarcelle élégante	1
Foulque macroule	498	Tadorne de Belon	552
Fuligule à tête noire	4		



Photo 1 –Tadorne de Belon



Photo 2 - Tournepierres à collier

Limicoles

Ces petits échassiers représentent un peu plus de la moitié des oiseaux dénombrés dans la Rade avec 34 espèces pour un total de 10 725 individus. Les espèces les plus abondantes sont le Bécasseau variable (5 500), le Pluvier doré (1 100), le Pluvier argenté (660), le Courlis cendré (450) et le Tournepierre à collier (414).

Tableau 2 - Effectifs maximaux par espèces de limicoles à l'échelle de la Rade de Lorient sur l'année d'étude 2021-2022

Espèce	Effectif maximal annuel	Espèce	Effectif maximal annuel
Avocette élégante	78	Chevalier sylvain	5
Barge à queue noire	400	Combattant varié	16
Barge rousse	103	Courlis cendré	450
Bécasseau cocorli	5	Courlis corlieu	133
Bécasseau maubèche	30	Échasse blanche	39
Bécasseau minute	12	Grand Gravelot	400
Bécasseau sanderling	350	Gravelot à collier interrompu	37
Bécasseau tacheté	1	Huîtrier pie	380
Bécasseau variable	5 500	Petit Gravelot	3
Bécasseau violet	18	Phalarope de Wilson	1
Bécassine des marais	24	Pluvier argenté	660
Bécassine sourde	2	Pluvier bronzé	1
Chevalier aboyeur	17	Pluvier doré	1 100
Chevalier arlequin	7	Pluvier fauve	1
Chevalier culblanc	8	Pluvier guignard	1
Chevalier gambette	127	Tournepierre à collier	414
Chevalier guignette	19	Vanneau huppé	381

Divers

Cette catégorie très hétéroclite regroupe 44 espèces pour un total de 4 639 individus. Certaines espèces sont des oiseaux marins (Fou de Bassan, Guillemot de Troïl, Pingouin torda par exemple) qui fréquentent la frange côtière, pour lesquels les observations réalisées depuis la côte sont peu adaptées pour révéler leur réelle abondance. D'autres espèces n'ont pas fait l'objet de recensement adapté à leur biologie cette année. Ainsi, les goélands et mouettes hivernants ont-ils été dénombrés en journée à la mi-janvier, alors que des effectifs plus élevés viennent en dortoir en fin de journée dans la Rade.

Les espèces les plus abondantes sont le Goéland argenté (1 635 individus), la Mouette rieuse (1 485) et le Héron garde-bœufs (145).

Tableau 3 - Effectifs maximaux par espèces de divers groupes à l'échelle de la Rade de Lorient sur l'année d'étude 2021-2022

Espèce	Effectif maximum annuel	Espèce	Effectif maximum annuel
Aigrette garzette	100	Héron garde-boeufs	145
Bihoreau gris	1	Héron pourpré	1
Cormoran huppé	51	Ibis falcinelle	10
Fou de Bassan	14	Ibis sacré	2
Fulmar boréal	3	Labbe parasite	10
Goéland à bec cerclé	1	Labbe pomarin	1
Goéland argenté	1 635	Marouette ponctuée	1
Goéland brun	33	Mouette mélanocéphale	120
Goéland cendré	70	Mouette pygmée	1
Goéland leucophée	4	Mouette rieuse	1 485
Goéland marin	110	Mouette tridactyle	51
Goéland pontique	1	Pingouin torda	25
Grand Cormoran	122	Plongeon arctique	4
Grand Labbe	3	Plongeon catmarin	27
Grande Aigrette	6	Plongeon imbrin	8
Grèbe à cou noir	57	Puffin des Anglais	80
Grèbe castagneux	117	Puffin des Baléares	12
Grèbe esclavon	8	Spatule blanche	42
Grèbe huppé	28	Sterne caspienne	1
Guifette noire	1	Sterne caugek	108
Guillemot de Troïl	48	Sterne naine	2
Héron cendré	40	Sterne pierregarin	50



Photo 3 - Ibis falcinelle

Répartition en janvier 2022

Le dénombrement concerté sur l'ensemble de la Rade de Lorient a eu lieu le 22 janvier 2022. Les résultats sont généralement regroupés en 12 entités spatiales : Blavet maritime, marais de Pen Mané, rade de Pen Mané, rade de Port-Louis, Quélisoy, étangs du Ter, baie de Locmalo, Riant, Petite Mer, étangs de Kervran-Kerzine, Kersahu et sortie de la Rade.

Ce dénombrement mobilise cinq à six équipes ce qui permet de couvrir l'ensemble des sites de manières quasi simultanée, soit en deux à trois heures. Le comptage débute environ deux heures et demi avant la basse mer.

Le nombre d'espèces observées par entité varie de 2 à 29. Les entités spatiales les plus riches (diversité d'espèces) sont la Petite Mer, la sortie de la rade, la baie de Locmalo et le Blavet maritime avec au moins 23 espèces chacune.

D'un point de vue quantitatif, les entités accueillant le plus d'oiseaux sont la Petite Mer (près de 6 600), le Blavet maritime (plus de 2 200), Quélisoy (plus de 1 400), et la sortie de la Rade (près de 1 300). Les sites accueillant le moins d'oiseaux sont les étangs de Kervran et Kerzine et le marais du Dreff.

Les sites varient fortement par le nombre d'espèces et les effectifs accueillis, mais ils diffèrent aussi par leur superficie. Exprimer les résultats sous la forme de densité d'oiseaux, c'est-à-dire de nombre d'individus par hectare, permet de pondérer le diagnostic en excluant l'effet de la superficie. Le critère densité permet de distinguer quatre sites avec 5 oiseaux ou plus par hectare : le marais de Kerdreff, la Petite Mer, le Riant, Quélisoy et la rade de Pen Mané.

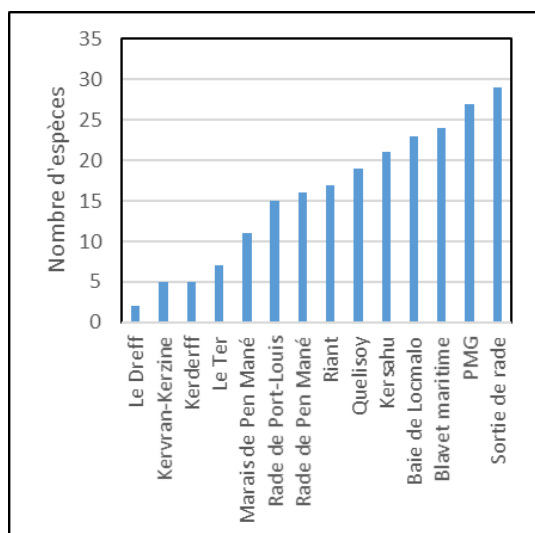


Figure 1 – Nombre d'espèces selon les entités spatiales de la rade en janvier 2022.

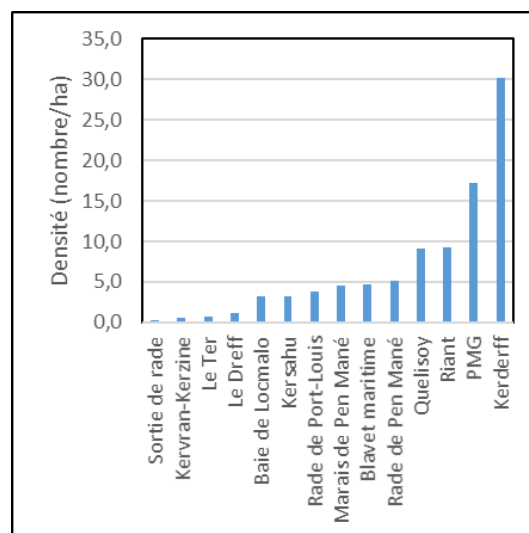


Figure 2 – Densité d'oiseaux d'eau par entités spatiales de la rade en janvier 2022.

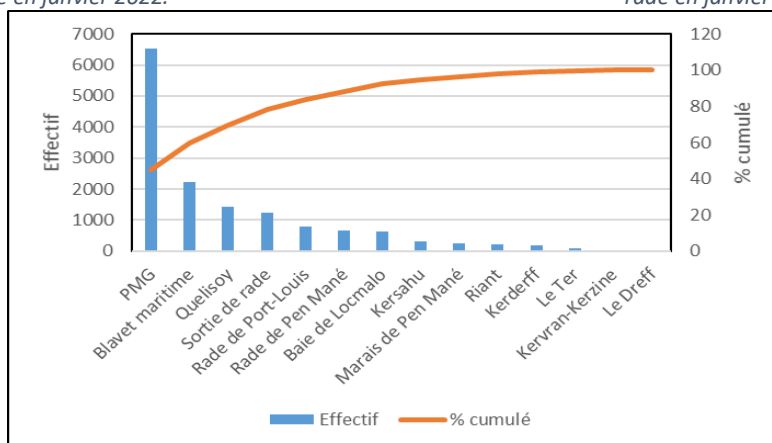
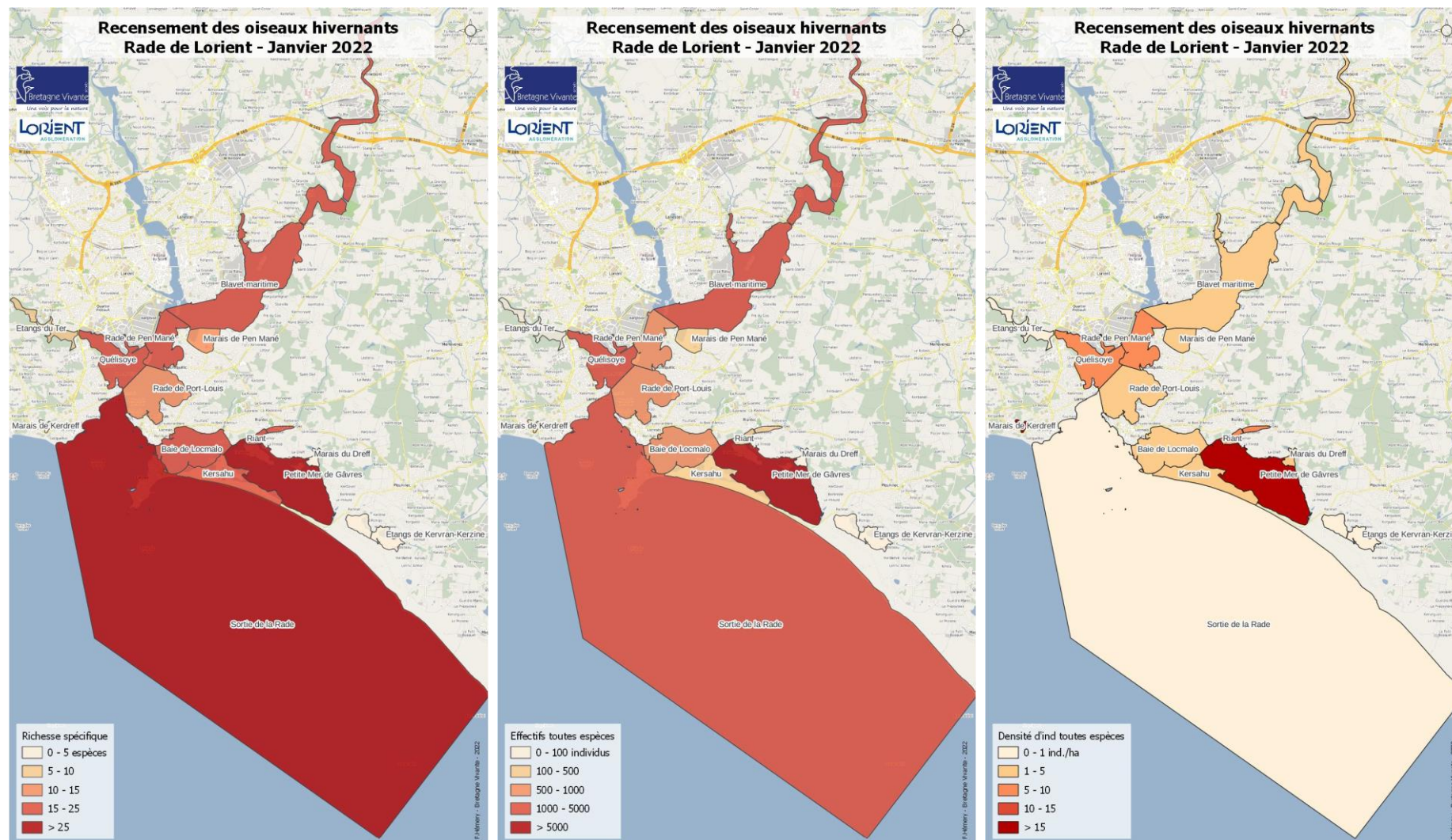


Figure 3 – Effectifs d'oiseaux d'eau par entités spatiales de la rade en janvier 2022.



Carte 1 - Richesse spécifique, effectifs et densités d'oiseaux d'eau hivernants par secteurs de la Rade de Lorient lors du comptage Wetlands International de janvier 2022.

Enjeux de conservation et responsabilité

La Rade de Lorient atteint certaines années – 5ème hiver depuis 2013/14 - le niveau d'importance internationale, en accueillant plus de 20 000 oiseaux d'eau (effectifs maximaux cumulés). Les effectifs d'oiseaux d'eau répondent ainsi vraisemblablement régulièrement au critère 5 de la convention de Ramsar, mais certaines espèces ne sont pas recensées systématiquement chaque année (laridés).

Importance internationale (plus de 1 % de la population globale) : 1 espèce la Bernache cravant.



Photo 4 - Bernaches cravants.

Importance nationale (23 espèces atteignant ou dépassant 1 % des effectifs nationaux de décembre-janvier) : Aigrette garzette, Bécasseau sanderling, Bécasseau variable, Bécasseau violet, Canard siffleur, Chevalier aboyeur, Chevalier arlequin, Chevalier gambette, Chevalier guignette, Courlis cendré, Fuligule milouinan, Goéland argenté, Grand Gravelot, Gravelot à collier interrompu, Grèbe castagneux, Grèbe esclavon, Héron garde-bœufs, Plongeon arctique, Plongeon imbrin, Pluvier argenté, Pluvier doré, Spatule blanche, Tournepierre à collier.

Pour quatre espèces la Rade de Lorient accueille plus de 1 % des effectifs dénombrés en France en janvier, mais on ignore quelle part des effectifs réels des populations de ces oiseaux marins est dénombrée : Cormoran huppé, Guillemot de Troïl, Mouette tridactyle, Pingouin torda.

Espèces figurant sur une liste rouge, présentes en nombre significatif dans la rade : Grand Gravelot et Spatule blanche.

Évolution des oiseaux migrateurs et hivernants

Évolution des effectifs maximaux annuels

Comme indiqué précédemment, pour chaque espèce d'oiseaux d'eau ou marin, on retient l'effectif maximum observé dans la zone fonctionnelle de la Rade de Lorient au cours de l'année. Depuis l'année 2009/10, la pression d'observation a augmenté et les outils de collecte des données se sont améliorés, ce qui explique l'augmentation du nombre d'espèces observées et de la somme des effectifs maximaux des différentes espèces. À partir de 2013/14, les effectifs sont relativement stables, avec des variations selon les années, tandis que le nombre d'espèces continue à croître, atteignant un maximum de 101 espèces en 2021/22. Sur la période de 13 ans, un total de 135 espèces a été observé. Avec un total de 22 800 individus et 101 espèces, l'année 2021/22 se situe dans la moyenne des neuf dernières années.

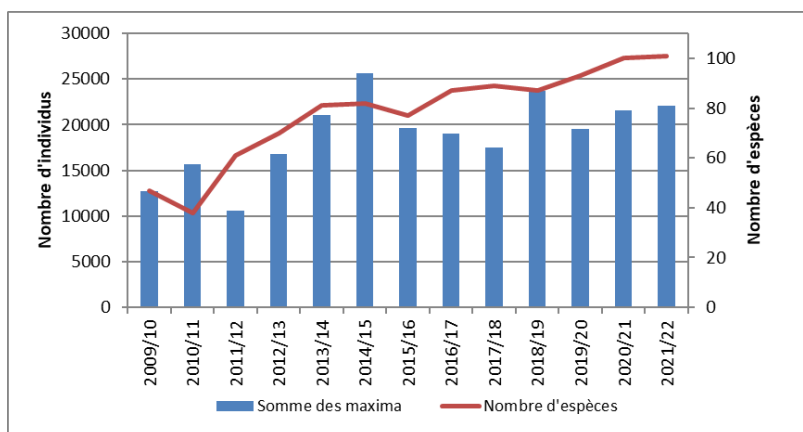


Figure 4 – Évolution du nombre maximal d'individus et du nombre d'espèces d'oiseaux d'eau sur la Rade de Lorient de 2009 à 2022.

Évolution des effectifs au mois de janvier

Les oiseaux d'eau font l'objet d'un recensement chaque année à la mi-janvier au niveau international, ce qui permet d'estimer l'abondance et la répartition des populations.

Ce recensement a commencé au début des années 1980 en Rade de Lorient, focalisé sur les anatidés, foulques et limicoles. Le nombre d'espèces prises en compte a augmenté à partir de 1994, intégrant progressivement plongeurs, grèbes, échassiers, laridés. Un maximum d'abondance est atteint au milieu des années 1990, autour de 15 000 oiseaux dénombrés en simultanément à la mi-janvier. Ce niveau est atteint ou dépassé depuis janvier 2019.

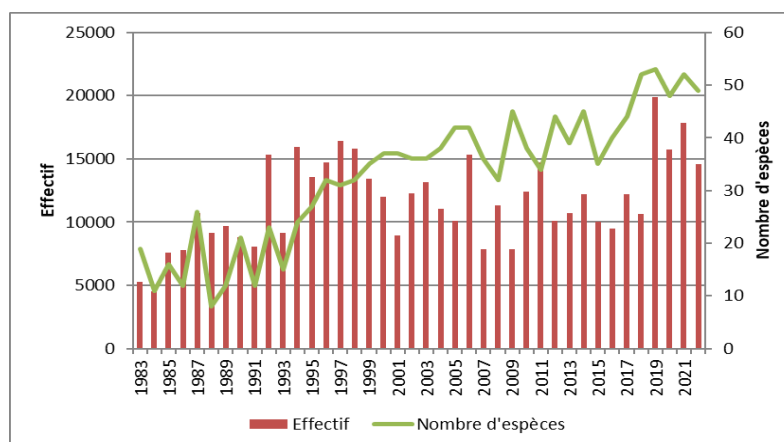


Figure 5 – Évolution de l'effectif d'oiseaux d'eau et du nombre d'espèces sur la Rade de Lorient de 1983 à 2022 lors du recensement annuel Wetlands International.

Enjeux de conservation et responsabilité moyenne de 2017/18 à 2021/22

La Rade de Lorient atteint pour la 3^{ème} fois le niveau d'importance internationale sur la période 2017/18 – 2021/22, et pour la 5^{ème} fois depuis 2013/14. Les effectifs maximaux cumulés dépassant 20 000 oiseaux d'eau, ils répondent donc au critère 5 de la convention de Ramsar. Cependant, certaines espèces ne sont pas recensées systématiquement chaque année (laridés).

Importance internationale (plus de 1 % de la population globale) : 2 espèces la Bernache cravant et le Grand Gravelot.

Importance nationale (plus de 1 % des effectifs nationaux de décembre-janvier) : 27 espèces listées dans le tableau infra.

Pour cinq espèces, la Rade de Lorient accueille en moyenne plus de 1 % des effectifs dénombrés en France en janvier, mais on ignore quelle part des effectifs réels des populations de ces oiseaux marins est dénombrée : Grèbe esclavon, Guillemot de Troïl, Plongeon arctique, Plongeon imbrin et Pingouin torda. Enfin, les effectifs hivernants en France du Fuligule milouinan sont maintenant marginaux, ce qui explique un seuil fixé à 1 individu.

Tableau 4 – Effectifs maximaux moyens par espèces sur la période 2017/18 à 2021/22 et seuil de 1 % de la population de référence : en rouge les effectifs d'espèces dépassant le seuil de 1 % de la population globale, en orange les effectifs d'espèces > 1 % des effectifs nationaux.

Espèces	Moyenne 2017/18 à 2021/22	Seuil 1 %	Espèces	Moyenne 2017/18 à 2021/22	Seuil 1 %
Bernache cravant à ventre sombre	3242	2 100	Gravelot à collier interrompu	28	5
Grand Gravelot	768	540	Grèbe esclavon	6	2
Aigrette garzette	104	100	Guillemot de Troïl	30	6
Bécasseau sanderling	394	270	Macreuse brune	6	4
Bécasseau variable	5538	3100	Mouette tridactyle	13	9
Bernache cravant à ventre pâle	26	10	Pingouin torda	12	11
Canard siffleur	555	440	Plongeon arctique	2	2
Chevalier aboyeur	26	6	Plongeon imbrin	4	3
Chevalier arlequin	9	4	Pluvier argenté	689	330
Chevalier gambette	152	65	Pluvier doré	1432	520
Chevalier guignette	12	5	Spatule blanche	74	15
Courlis cendré	375	280	Sterne caugek	134	10
Fuligule milouinan	1	1	Tournepipe à collier	358	270
Goéland argenté	1033	790			

Fonctionnement de la Rade de Lorient

Distribution moyenne des oiseaux au mois de janvier

Les résultats des dénombrements de janvier ont été utilisés pour présenter la répartition moyenne des oiseaux, à marée descendante, de 2018 à 2022.

Les sites accueillant la plus forte richesse spécifique sont la sortie de la Rade, la Petite Mer et le Blavet Maritime. Les sites les plus pauvres sont les marais du Dreff et de Kerderff, ainsi que les étangs de Kervran et Kerzine.

La densité d'oiseaux varie fortement en fonction des sites, les plus fortes valeurs étant enregistrées au marais de Kerderff, en Petite Mer et dans le Riant. Les densités élevées observées à Kerderff et au Riant s'expliquent par l'utilisation de ces sites en remise diurne par des anatidés, notamment Sarcelle d'hiver dans le premier site et Canard colvert dans le second.

D'un point de vue quantitatif, la Petite Mer accueille toujours les plus forts effectifs, en moyenne 8 600 oiseaux soit 54 % des oiseaux dénombrés dans la Rade. Le Blavet Maritime et la sortie de Rade accueillent des effectifs similaires, respectivement 1 580 et 1 490 oiseaux.

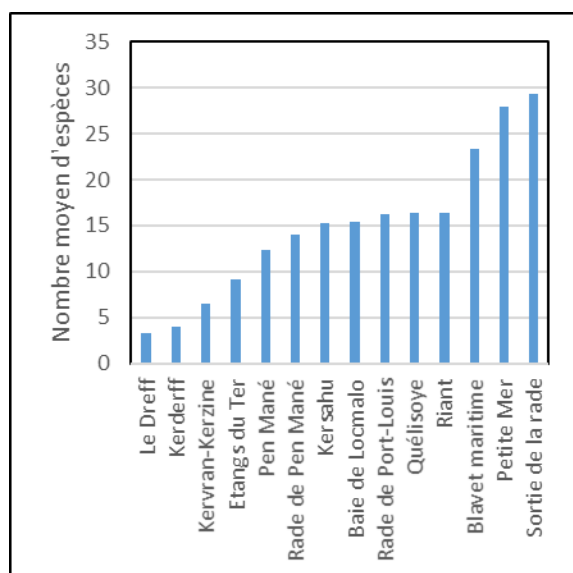


Figure 6 – Nombre moyen d'espèces par entités spatiales de la rade de 2018 à 2022.

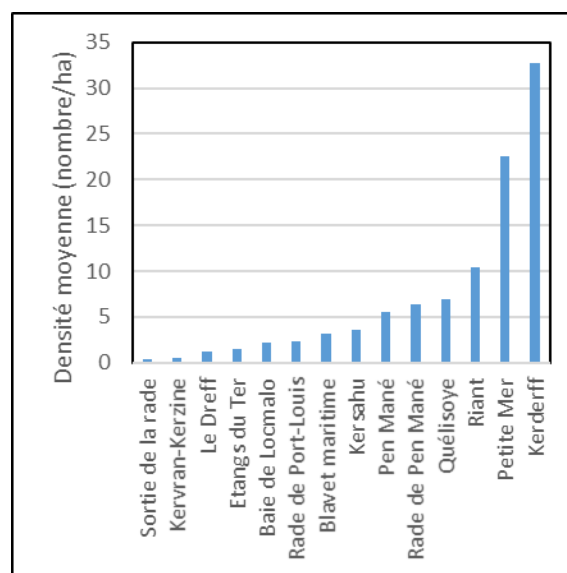


Figure 7 – Densité moyenne d'oiseaux d'eau par entités spatiales de la rade de 2018 à 2022.

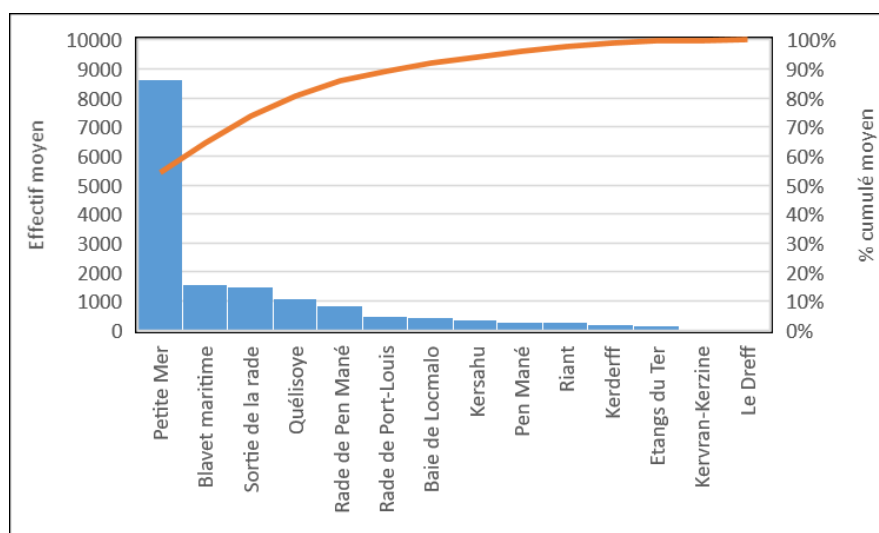
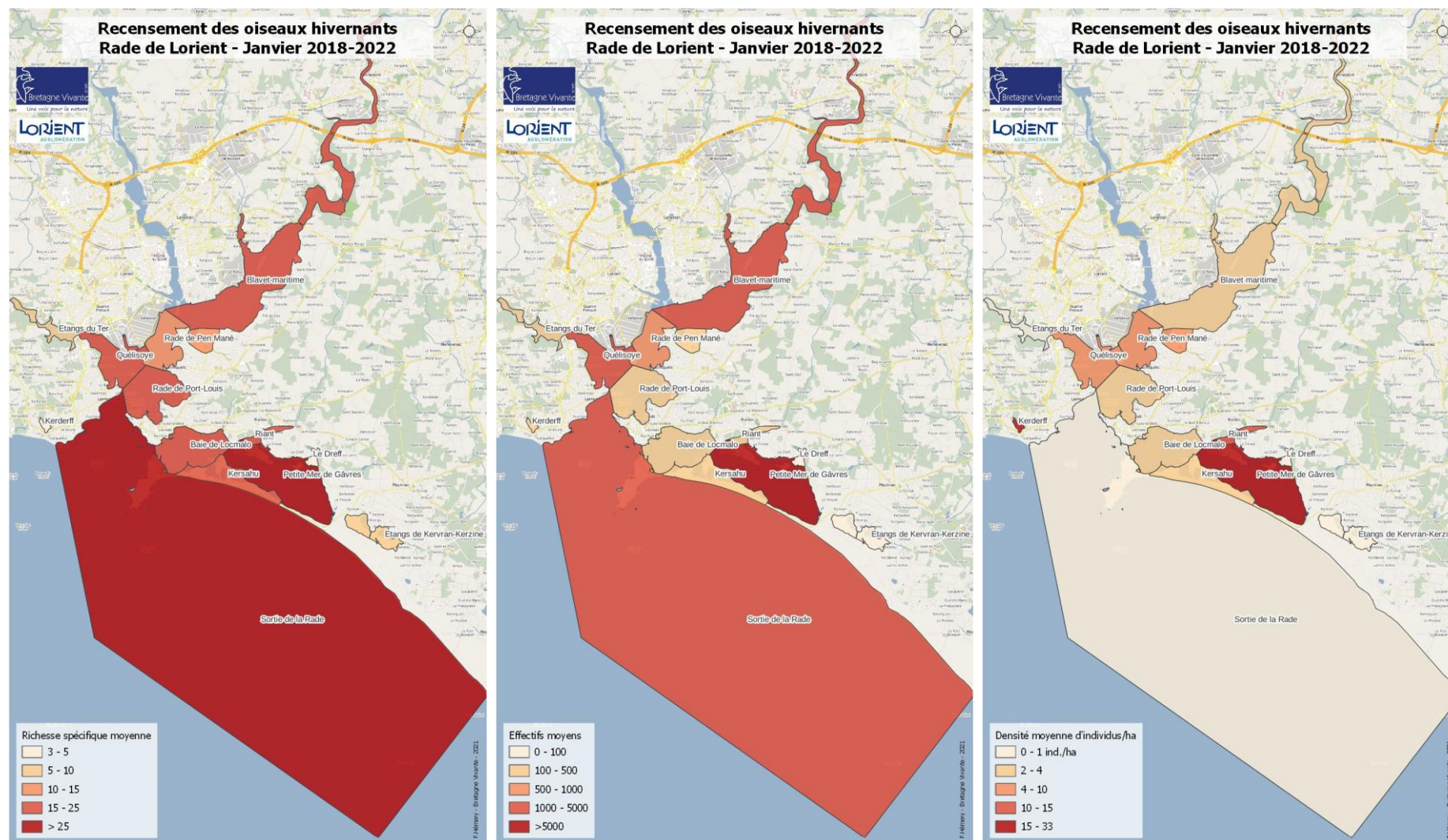


Figure 8 – Effectifs moyens d'oiseaux d'eau par entités spatiales de la rade en janvier de 2018 à 2022.



Carte 2 - Richesses spécifiques moyennes, effectifs moyens et densités moyennes d'oiseaux d'eau hivernants par secteurs de la Rade Lorient lors des comptages Wetlands International de janvier 2018 à janvier 2022.

Suivi de la Petite Mer de Gâvres, hivers 2017/18 à 2021/22

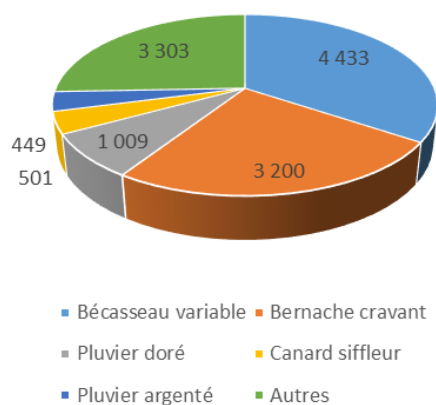


Sur la période de 2017/18 à 2021/22, Lorient Agglomération a commandé le suivi des oiseaux de la Petite Mer de Gâvres, selon l'aire d'étude de la carte ci-contre. Chaque année sont réalisés deux comptages par mois d'octobre à mars, sauf conditions météorologiques défavorables ou contraintes sanitaires. Chaque année, ce suivi de la Petite Mer fait l'objet d'un rapport spécifique.

Au total, 66 espèces ont été contactées durant ces dénombrements. Pour chaque année on retient l'effectif maximal de chaque espèce. Les cinq espèces les plus abondantes (Bécasseau variable, Bernache cravant, Pluvier doré, Canard siffleur et Pluvier argenté) représentent en moyenne 75 % des oiseaux de la Petite Mer.

Le nombre d'espèces observées chaque année varie de 38 en 2019/20 à 57 en 2020/21. Toutes espèces confondues, la somme des effectifs maximaux varie de 10 848 en 2019/20 à 16 013 en 2018/19.

Peuplement moyen de la Petite Mer de Gâvres



Les effectifs de la Bernache cravant dépassent chaque année le niveau d'importance internationale en Petite Mer.

Les effectifs de 10 espèces dépassent en moyenne le niveau d'importance nationale : Canard siffleur, Chevalier aboyeur, Courlis cendré, Fuligule milouinan, Grand Gravelot, Gravelot à collier interrompu, Grèbe esclavon, Pluvier argenté, Pluvier doré et Spatule blanche.

Quatre espèces dépassent occasionnellement sur la période d'étude le niveau d'importance nationale : Bécasseau sanderling, Chevalier gambette, Chevalier guignette et Tournepierre à collier.

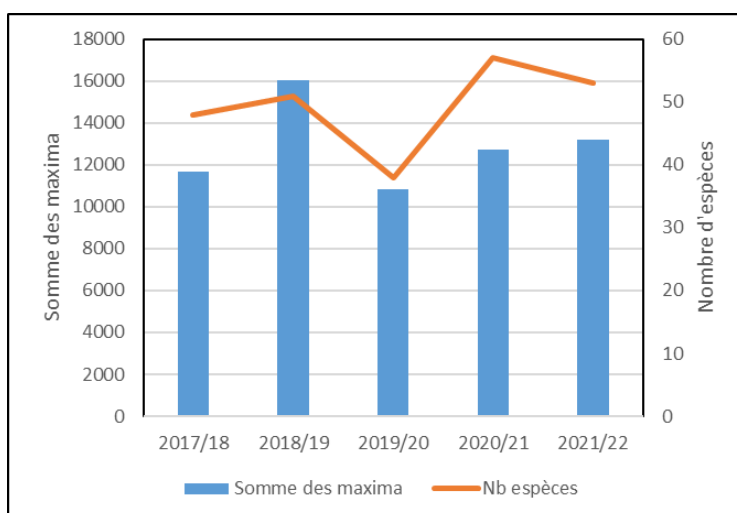


Figure 9 – Evolution de la somme des maxima d'oiseaux d'eau et du nombre d'espèces en Petite Mer par hiver de 2017/18 à 2021/22.

Exploitation du Centre Rade et du Blavet Maritime

Afin de compléter la connaissance de l'utilisation de la Rade de Lorient par les oiseaux migrateurs et hivernants, une étude a été réalisée d'octobre 2020 à mars 2021 sur le centre de la Rade et le Blavet Maritime à la demande de Lorient Agglomération. Deux séances d'observation ont été réalisées chaque mois, avec comptage à marée descendante, marée basse et marée montante. Cette étude a fait l'objet d'un rapport spécifique (Hémery *et al.* 2022a).

En résumé, les résultats de cette étude ne montrent pas de différence significative du nombre d'espèces ou des effectifs fréquentant ces sites en fonction du stade de la marée.

Plusieurs résultats montrent le rôle complémentaire de ces sites par rapport à la Petite Mer qui demeure le site majeur. Sur un total de 36 espèces observées sur le Centre Rade et le Blavet Maritime, 12 sont présentes avec des effectifs dépassant 30 % de l'effectif maximum dénombré sur l'ensemble de la Rade de Lorient au cours de la saison 2020/21. Il s'agit notamment de la Mouette rieuse (100 %), du Goéland marin (87 %), de la Mouette mélanocéphale (57 %), et de la Foulque macroule (55 %).

Les effectifs de 4 espèces atteignent, voire dépassent le niveau d'importance nationale au moins une fois au cours de la saison : Bernache cravant, Chevalier aboyeur, Chevalier gambette et Spatule blanche. Pour la Bernache cravant, un maximum de 1 407 individus est dénombré le 15 décembre à marée descendante (seuil national 1 100). Elle fréquente tous les sites, mais les plus forts effectifs sont observés à Kerzo (972), sur les vasières de Quélisoy (493), sur les vasières de Sterbouest (362) et du Rohu (306). La Spatule blanche est notée sur tous les sites en faible nombre : maximum 9 sur les vasières de Confluence et de Kerzo, 8 à Keroman. Le maximum pour toute l'aire d'étude est de 20 individus (seuil national 15). Les effectifs de Chevalier gambette culminent à 72 individus (seuil national 65). Il est présent sur tous les sites, avec un maximum de 61 à Quélisoy le 4 décembre. Les effectifs du Chevalier aboyeur culminent à 17 individus le 19 novembre (seuil national 6). Il est observé sur les vasières de Confluence, de Sterbouest, mais surtout du Rohu.



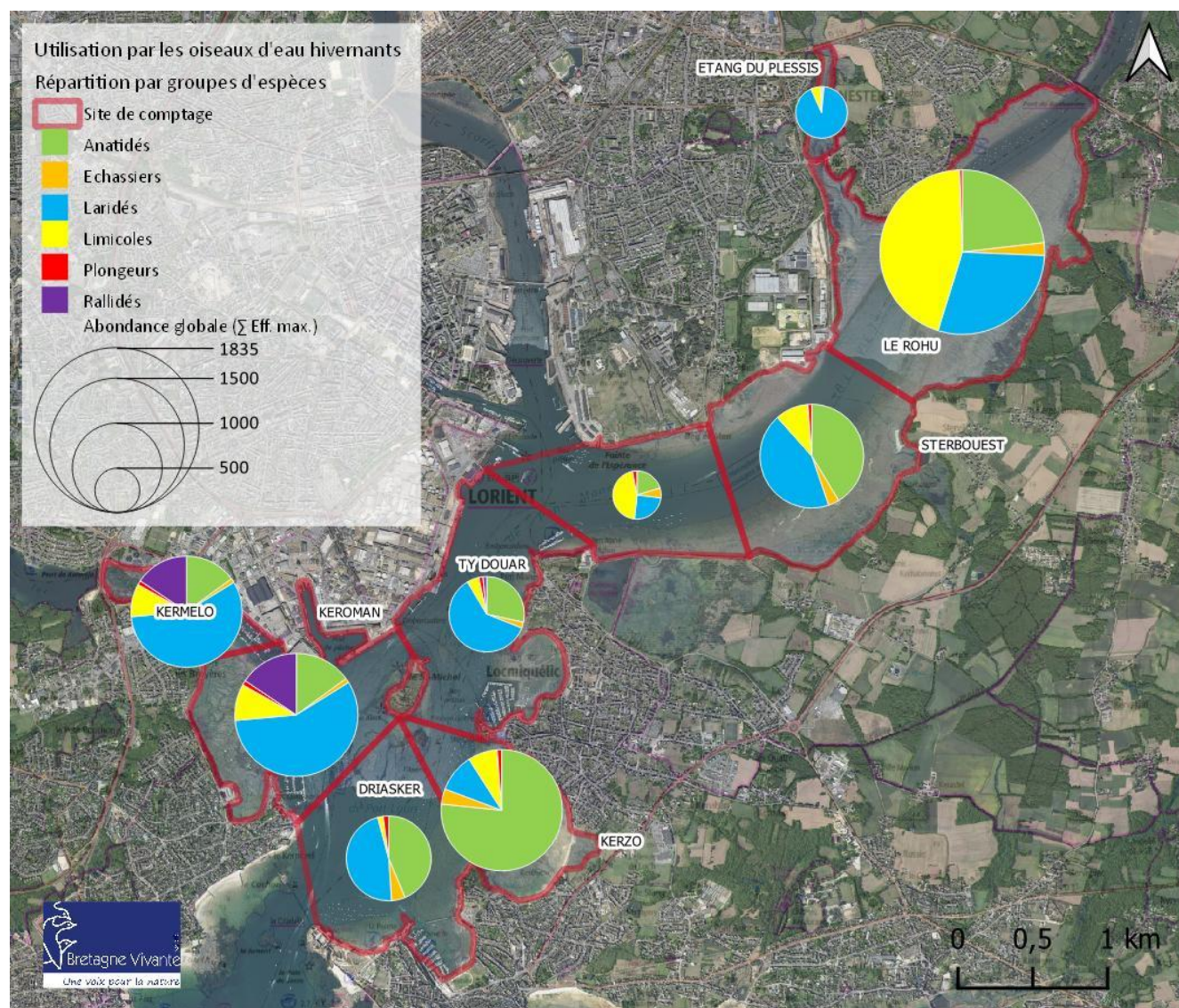
Photo 5 - Chevalier aboyeur



Photo 6 - Spatule blanche

Seulement deux espèces dépassent le seuil d'importance nationale sur tout ou partie de l'aire d'étude lors du comptage WI de janvier : le Chevalier gambette avec 102 individus (seuil national de 65) et le Goéland argenté avec 1 186 individus, dont 980 à Ty Douar (seuil national 790).

Enfin, sur tous les sites, le suivi bimensuel d'octobre à mars permet de détecter plus d'espèces qu'au seul comptage de janvier, avec des effectifs souvent supérieurs. Ceci est une réelle plus-value par rapport au comptage de janvier pour déterminer les enjeux de conservation et responsabilités du territoire.



Carte 3 - Effectifs et composition du peuplement d'oiseaux d'eau en centre Rade et Blavet Maritime au cours de la saison 2020/21.

Localisation des reposoirs de marée haute

La majorité des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants de la Rade de Lorient, notamment les plus abondantes comme la Bernache cravant, le Tadorne de Belon et les limicoles, se nourrissent sur les estrans découvrant à marée basse, et se regroupent lorsque la mer monte sur des reposoirs. Les anatidés peuvent passer la marée haute sur l'eau, tandis que les limicoles ont besoin de reposoirs hors d'eau ou en eau peu profonde. Une étude visant à localiser les reposoirs de pleine mer dans la Rade a été réalisée durant la saison d'hiver 2020-2021 à la demande de Lorient Agglomération.

La présence de reposoirs de marée haute est déterminante pour la fonctionnalité des sites littoraux accueillant des oiseaux d'eau en période interuptiale. Les investigations menées durant la saison 2020-2021 ont montré que 12 sites peuvent être utilisés en reposoir dans la Rade de Lorient, pour des espèces et effectifs variés. Pour le Chevalier gambette, le Courlis cendré et l'Huîtrier pie, la plupart des oiseaux exploitant les estrans de la Rade à marée basse disposent de reposoirs, sur des prés-salés ou l'îlot Souris. En revanche, les reposoirs localisés dans la Rade accueillent seulement des effectifs marginaux de bécasseaux, Grand Gravelot, Pluvier argenté et Tournepiere à collier, et de manière irrégulière. Les reposoirs de ces espèces sont probablement localisés en dehors de ce site fonctionnel. Il n'est pas exclu que ces oiseaux ne disposent pas de reposoirs dans certaines

circonstances, par exemple durant les grandes marées, comme le suggèrent des observations de limicoles survolant la mer.



Carte 4 – Principaux reposoirs de limicoles identifiées durant l'hiver 2020/21.

Une étude du fonctionnement de l'avifaune de la Rade de Lorient a été réalisée durant la saison 1982/83 (Boret & Mahéo, 1983). Par faible coefficient de marée, ils signalent l'existence de huit reposoirs, dont les Saisies et le secteur entre Kerfaut et Linès, qui regroupent environ 90 % des limicoles. Le nombre de reposoirs se réduit lors des marées hautes de vives-eaux. Seul subsiste l'îlot Souris dans la Rade, la plupart des pluviers argentés et des bécasseaux variables quittant le site pour le reposoir de l'île de Groix.

Le reposoir de Groix est toujours suivi par la Réserve naturelle de Groix, mais il semble avoir perdu de son importance. Au cours de l'année 2021, il accueille en général moins de 100 limicoles, les effectifs culminant à environ 450 individus (essentiellement pluviers argentés et bécasseaux variables) en mars (Trifault & Le Hyaric, 2022).

Il conviendrait donc prioritairement de localiser les reposoirs de marée haute utilisés par les limicoles hors de la Rade de Lorient, d'évaluer les pressions et contraintes que ces oiseaux peuvent y rencontrer, tout en renforçant la capacité d'accueil dans la Rade à ce stade de la marée et en particulier sur les marais de Kersahu, du Dreff, de Pen Mané, les prés salés entre Kerfaut et Linès, et sur les rives du Blavet.

État de conservation des populations d'oiseaux migrateurs et hivernants en Rade de Lorient

L'analyse des tendances spécifiques porte sur les résultats des comptages au mois de janvier, de 1996 à 2022. Les espèces retenues ont été observées au moins 10 années et leur abondance moyenne est supérieure ou égale à 10 individus. Les laridés ont également été exclus, trop irrégulièrement dénombrés.

Au final, 30 espèces sont intégrées à l'analyse de tendance, les changements des effectifs au cours du temps étant estimés par le coefficient de corrélation. Onze espèces montrent une tendance significative à l'augmentation (valeurs positives en vert sur le graphique) et sept espèces sont en déclin (valeurs négatives en rouge). Douze espèces ne montrent pas de tendance (en jaune).

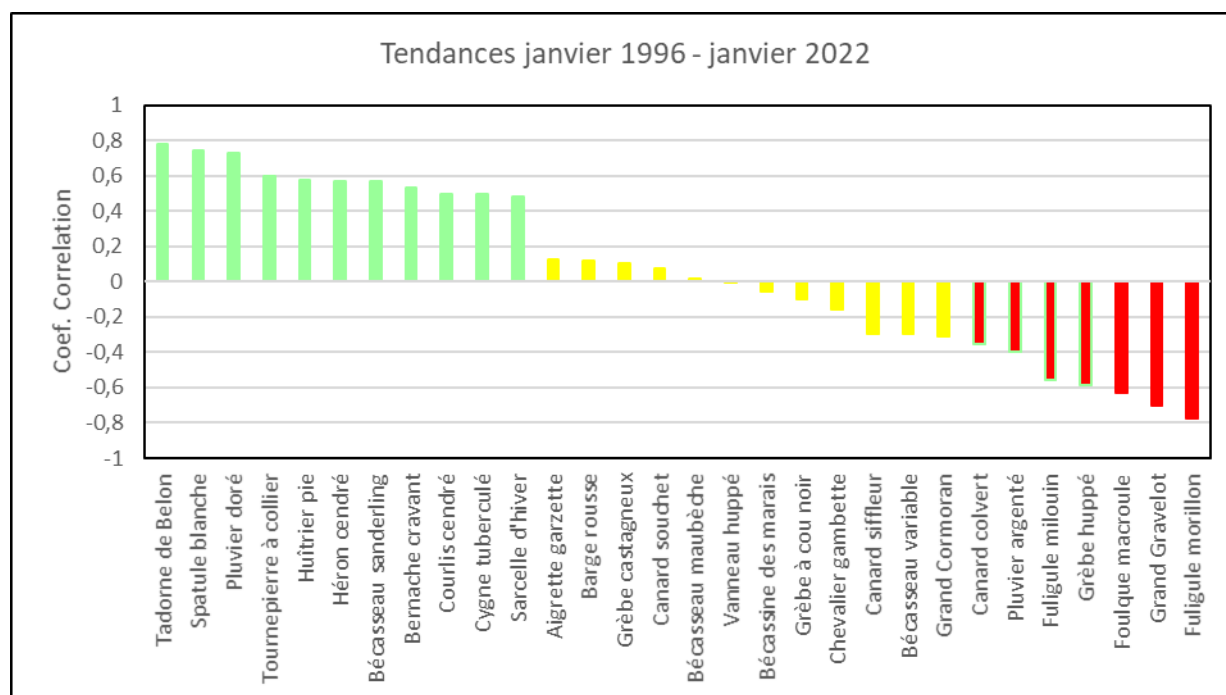


Figure 10 – Classement des espèces selon leur coefficient de corrélation, exprimant leur tendance d'évolution lors des comptages au mois de janvier de 1996 à 2022.

Oiseaux d'eau nicheurs

Bilan de la saison 2022

D'avril à juin 2020 à 2022, Lorient Agglomération a confié à Bretagne Vivante la coordination du suivi des oiseaux d'eau nicheurs sur les étangs de Kervran-Kerzine et les marais du Dreff, de Kersahu et de Pen Mané, avec la contribution de la commune de Locmiquélic pour ce dernier site.

Sur le total de 29 espèces nichant de manière possible, probable ou certaine en Rade de Lorient de 2013 à 2022, 24 ont fourni des indices de nidification en 2022. Précisons que les suivis réalisés en 2022 portent essentiellement sur les marais de Pen Mané à Locmiquélic, du Dreff à Riantec et de Kersahu à Gâvres, ainsi que sur les étangs de Kervran et Kerzine à Plouhinec. Les effectifs de ces deux derniers sites sont sans doute sous-estimés compte tenu des difficultés d'observation.

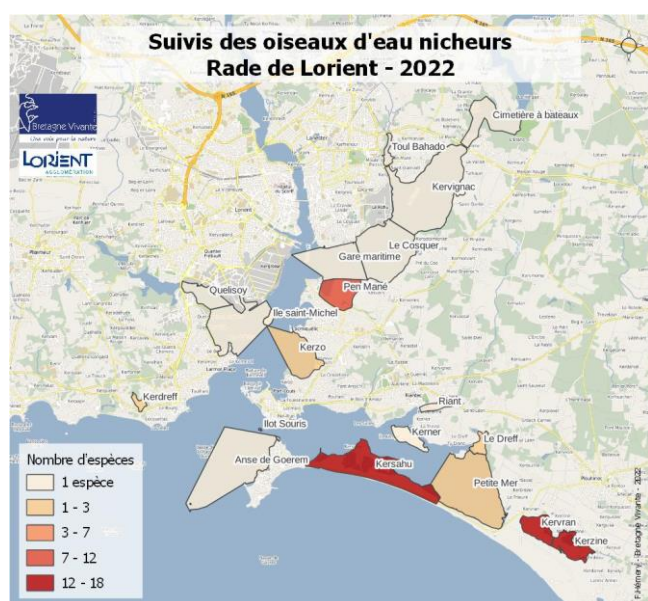
Au total, toutes espèces confondues, la population d'oiseaux nicheurs est estimée entre 238 et 259 couples, mais ces effectifs sont très probablement sous-estimés en raison d'un manque de précisions pour les espèces les plus communes (Canard colvert, Foulque macroule et Tadorne de Belon sur certains sites). Les espèces les plus abondantes sont le Canard colvert (au moins 52 couples), le Tadorne de Belon (au moins 41 couples), la Sterne pierregarin (27 couples) et l'Echasse blanche (25-26 couples).

L'Huîtrier pie, le Goéland argenté, le Goéland brun et le Goéland marin sont localisés sur l'Îlot Souris à Port-Louis. Enfin, la colonie d'aigrettes et hérons est localisée à Port-Louis. La Sterne pierregarin a niché sur des pontons à proximité de la gare maritime de Lorient.

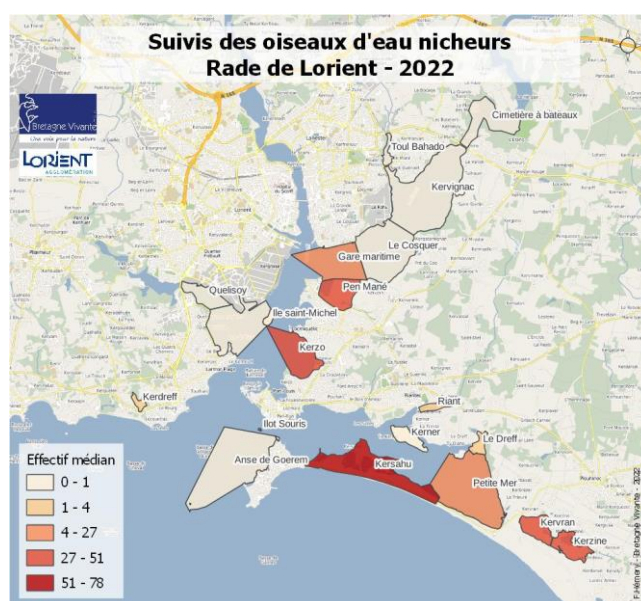
Répartition

Au moins 18 sites naturels ou semi-naturels de la Rade accueillent des oiseaux d'eau ou marins nicheurs. 12 sites n'accueillent qu'une à deux espèces. Les sites les plus riches sont les marais de Kersahu, les étangs de Kervran et Kerzine et leurs abords dunaires, avec 13 espèces, et le marais de Pen Mané avec 10 espèces.

D'un point de vue quantitatif, le nombre de couples varie de 1 à au moins 77. Les sites accueillant les effectifs les plus importants sont les marais de Kersahu (au moins 77 couples), le marais de Pen Mané (au moins 51) et les étangs de Kervran-Kerzine (au moins 33).



Carte 5 – Nombre d'espèces nicheuses par secteurs.



Carte 6 – Effectifs nicheurs d'oiseaux d'eau par secteurs.

Enjeux de conservation et responsabilité

Douze des 24 espèces ayant probablement niché dans les espaces naturels ou semi-naturels de la Rade de Lorient en 2022 sont considérées menacées en Bretagne : six sont en danger et 6 sont vulnérables. Une 13^e espèce est considérée quasi menacée.

Tableau 5 – Estimation de la population nicheuse d'oiseaux d'eau sur la Rade de Lorient en 2022 et statuts de conservation.

Espèce	Nombre de couples minimur	Nombre de couples maximur	LR France	LR Bretagne*	Responsabilité Biologique Régionale
Cygne tuberculé	5	5	LC	LC	Mineure
Tadorne de Belon	41	DD	LC	LC	Très élevée
Canard chipeau	0	1	LC	EN	Elevée
Canard colvert	52	DD	LC	LC	Mineure
Canard souchet	1	3	LC	EN	Elevée
Fuligule milouin	1	1	LC	EN	Elevée
Fuligule morillon	1	1	LC	EN	Elevée
Grèbe castagneux	2	5	LC	LC	Modérée
Grèbe huppé	1	1	LC	LC	Modérée
Aigrette garzette	14	14	LC	LC	Modérée
Héron cendré	12	12	LC	LC	Mineure
Héron garde-bœufs	5	5	LC	LC	Elevée
Busard des roseaux	3	3	NT	EN	Elevée
Foulque macroule	14	DD	LC	LC	Modérée
Huîtrier pie	3	3	LC	NT	Très élevée
Échasse blanche	25	26	LC	VU	Modérée
Avocette élégante	4	11	LC	VU	Modérée
Gravelot à collier interrompu	5	7	VU	VU	Très élevée
Vanneau huppé	16	18	VU	VU	Elevée
Chevalier gambette	5	6	LC	EN	Très élevée
Goéland argenté	1	1	NT	VU	Très élevée
Goéland brun	0	1	LC	VU	Très élevée
Goéland marin	0	1	LC	LC	Très élevée
Sterne pierregarin	27	27	LC	LC	Modérée
Total	238	> 259			

*LR Bretagne : Liste rouge régionale Oiseaux nicheurs (Gélinaud et al., en prép.).

CR : en danger critique, EN : en danger, VU : vulnérable, NT : quasi-menacé, LC : préoccupation mineure, NA : non applicable.

Évolution des populations d'oiseaux d'eau nicheurs

Évolution des effectifs et de la richesse spécifique

Ces variations sont à interpréter avec précaution en raison des variations de la pression et de la précision des observations selon les années. Les espèces ne sont pas toutes dénombrées avec précision sur l'ensemble de la Rade chaque année.

Depuis 2013, le nombre d'espèces pour lesquelles des informations sur la nidification sont disponibles tend à augmenter, de 16 à 24. Il varie de 21 à 24 sur la période 2018 à 2022, et ces variations témoignent pour partie de réels changements. Le Canard souchet, le Fuligule milouin et le Fuligule morillon sont maintenant présents annuellement en période de nidification, en faibles effectifs, même si la reproduction n'est pas prouvée chaque année. La nidification de l'Avocette élégante et de l'Huîtrier pie est également régulière. L'îlot Souris a accueilli une colonie de sternes pierregarin jusqu'en 2017, visitée ponctuellement par de la Sterne caugek et de la Sterne de Dougall. Abandonnée en 2018, elle est à nouveau utilisée de 2019 à 2021.

Les effectifs nicheurs dénombrés varient de manière importante, d'environ 50 à 250 couples. Ces variations s'expliquent pour partie par des changements de l'abondance des sternes pierregarin sur l'îlot Souris (de 0 à 63 couples selon les années), mais aussi par la qualité du recensement des espèces les plus communes, Canard colvert, Foulque macroule et Tadorne de Belon.

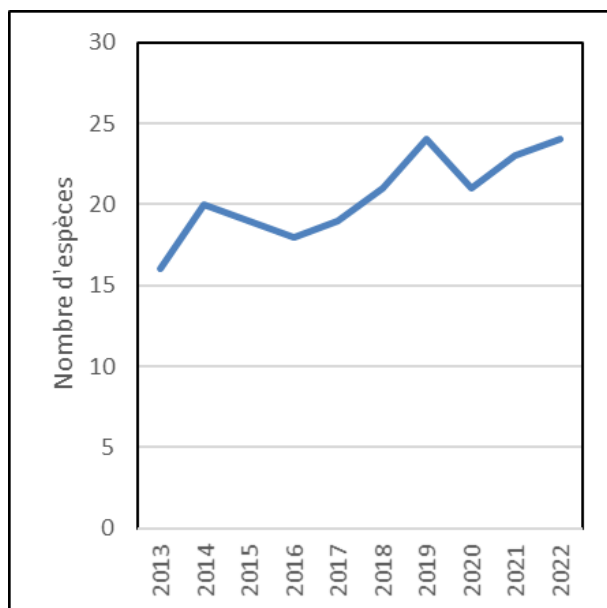


Figure 11 – Evolution du nombre d'espèces nicheuses sur la Rade de Lorient de 2013 à 2022.

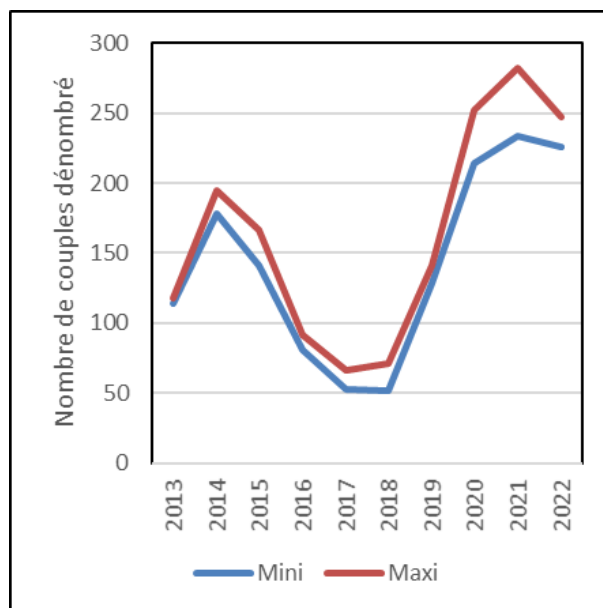


Figure 12 – Evolution du nombre de couples nicheurs d'oiseaux d'eau sur la Rade de Lorient de 2013 à 2022.

Répartition spatiale

Cette analyse est basée sur les résultats des observations des printemps 2019 à 2022. L'année 2018 présentant trop de lacunes a été écartée.

Des indices de nidification ont été collectés dans 21 sites, concernant 26 espèces. Les espèces les plus répandues sont le Tadorne de Belon et le Canard colverts, présents sur respectivement 14 et 12 sites. Il est probable que leur présence soit néanmoins sous-estimée, ces espèces n'étant pas systématiquement notées par les observateurs en période de reproduction. Toutes les autres espèces sont présentes dans cinq sites ou moins.

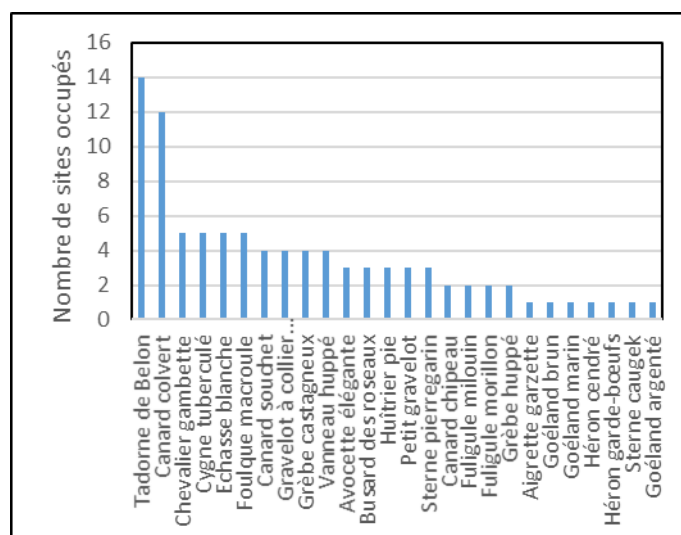


Figure 13 – Nombre de sites occupés pour chaque espèce de 2019 à 2022.

Les sites accueillant le plus d'espèces sont le marais de Kersahu, les étangs de Kervran et Kerzine, le marais de Pen Mané, le marais du Dreff et l'îlot Souris. Les résultats relatifs aux effectifs sont à considérer avec prudence étant donné que toutes les espèces ne sont pas dénombrées dans tous les sites chaque année. On retrouve néanmoins parmi les sites les plus importants ceux qui accueillent le plus d'espèces, ainsi que le bois de Kerzo à Port-Louis, utilisé par trois espèces d'échassiers coloniales.

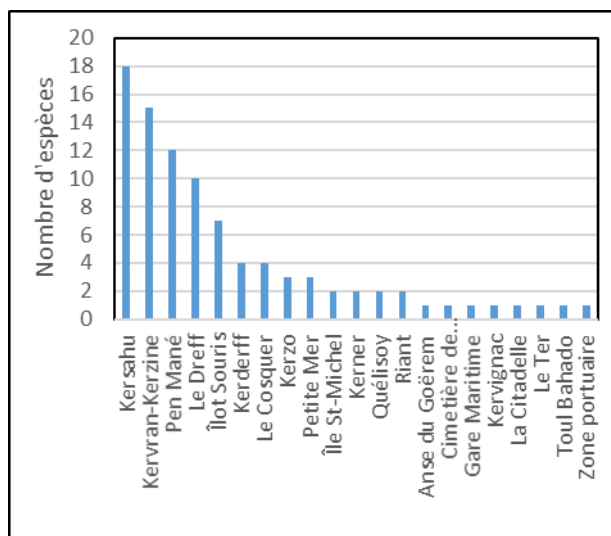


Figure 14 – Nombre d'espèces nicheuses selon les sites de la Rade de Lorient, de 2019 à 2022.

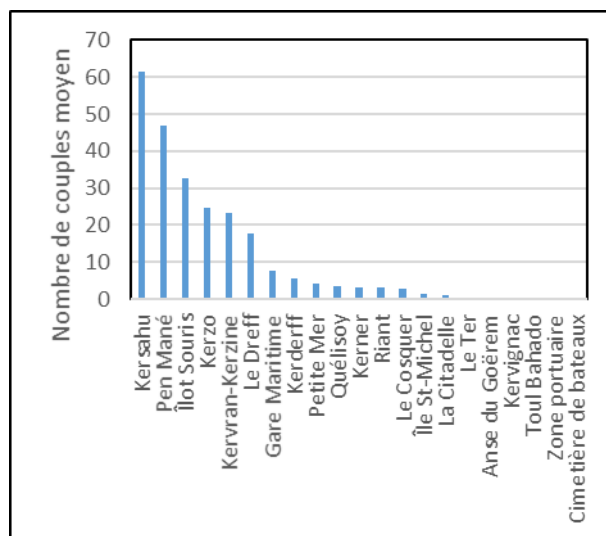
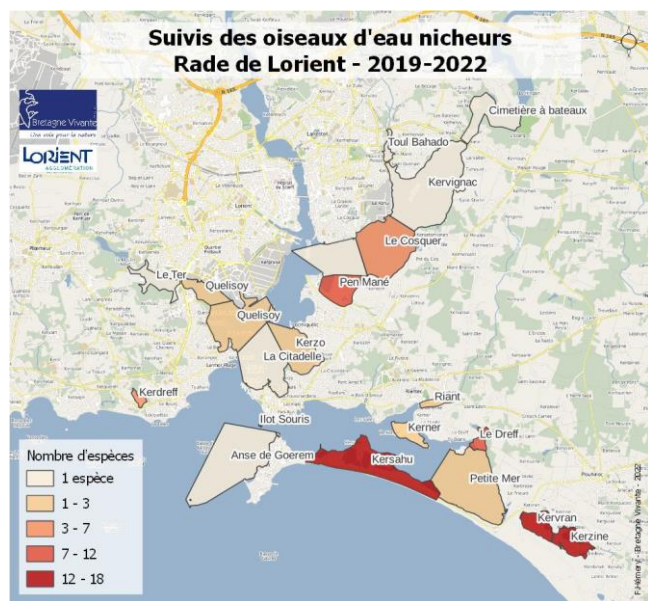
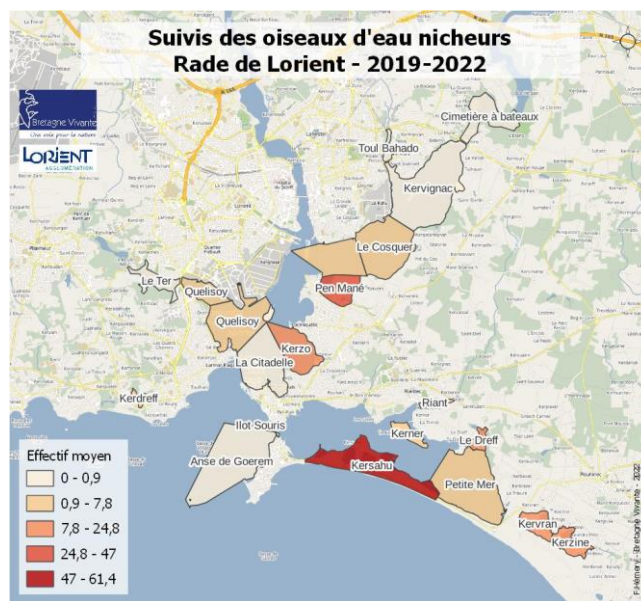


Figure 15 – Nombre de couple moyen par sites de la Rade de Lorient



Carte 7 – Nombre d'espèces nicheuses par secteurs



Carte 8 – Effectifs nicheurs d'oiseaux d'eau par secteurs

Enjeux de conservation et responsabilité

Les enjeux de conservation sont évalués sur la base des listes rouges d'espèces menacées en France (UICN, 2016) et en Bretagne (Gélinaud *et al.*, sous presse). La responsabilité biologique régionale tient compte du statut de conservation des espèces en France et en Bretagne, ainsi que de la proportion des populations françaises nichant en Bretagne. Cette responsabilité a été actualisée au même moment que la liste rouge régionale (Gélinaud *et al.*, sous presse).

La Rade de Lorient a une importance majeure pour les oiseaux nicheurs en Bretagne en raison du nombre d'espèces, 27 de 2018 à 2022. Cette liste inclut six espèces menacées ou quasi menacées en France, ainsi que 17 espèces menacées ou quasi menacées en Bretagne. La région a une responsabilité élevée ou très élevée pour 17 de ces espèces.

Ces espèces utilisent tous les types d'habitats, et donc potentiellement toute la Rade et les milieux périphériques, en période de reproduction : estrans, prés-salés, dunes, îlots, marais et lagunes. Les plus fortes concentrations, notamment des espèces menacées, sont observées dans les marais et lagunes, ainsi que sur l'îlot Souris.

Les sites de nidification sont toutefois de relativement faibles superficie et fragmentés en cinq sites de marais et lagunes, ce qui constitue une cause évidente de fragilité pour des populations à faibles ou très faibles effectifs, 10 couples ou moins pour 15 espèces. Cela se traduit aussi par de fortes variations des effectifs selon les années et les sites.

Tableau 6 – Effectifs maximaux sur la période 2018-2022 de la population nicheuse d'oiseaux d'eau sur la Rade de Lorient et statuts de conservation

Espèces	Effectif maximal 2018-2022	LR France	LR Bretagne*	Responsabilité Biologique Régionale
Cygne tuberculé	5-5	LC	LC	Mineure
Tadorné de Belon	39-51	LC	LC	Très élevée
Sarcelle d'hiver	0-1	VU	CR	Très élevée
Canard chipeau	1-1	LC	EN	Elevée
Canard colvert	> 52	LC	LC	Mineure
Canard souchet	2-4	LC	EN	Elevée
Fuligule milouin	1-6	LC	EN	Elevée
Fuligule morillon	1-2	LC	EN	Elevée
Grèbe castagneux	6-6	LC	LC	Modérée
Grèbe huppé	3-5	LC	LC	Modérée
Aigrette garzette	14-14	LC	LC	Modérée
Héron cendré	12-12	LC	LC	Mineure
Héron garde-bœufs	5-5	LC	LC	Elevée
Busard des roseaux	3-5	NT	EN	Elevée
Foulque macroule	33-39	LC	LC	Modérée
Huîtrier pie	3-3	LC	NT	Très élevée
Échasse blanche	25-26	LC	VU	Modérée
Avocette élégante	4-11	LC	VU	Modérée
Petit Gravelot	3-3	LC	EN	Elevée
Gravelot à collier interrompu	5-7	VU	VU	Très élevée
Vanneau huppé	16-18	VU	VU	Elevée
Chevalier gambette	9-11	LC	EN	Très élevée
Goéland argenté	1-1	NT	VU	Très élevée
Goéland brun	5-5	LC	VU	Très élevée
Goéland marin	10-10	LC	VU	Très élevée
Sterne caugek	20-20	NT	NT	Elevée
Sterne pierregarin	38-38	LC	LC	Modérée

*LR Bretagne : Liste rouge régionale Oiseaux nicheurs (Gélinaud *et al.*, en prép.).

CR : en danger critique, EN : en danger, VU : vulnérable, NT : quasi-menacé, LC : préoccupation mineure.

Passereaux nicheurs et migrateurs à enjeux de conservation

De 2020 à 2022, Lorient Agglomération a confié à Bretagne Vivante la mise en œuvre du protocole standardisé Oiseaux Nicheurs Communs de Bretagne (ONCB) sur plusieurs sites au cœur des périmètres Natura 2000 « Rade de Lorient » et « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannec ».

Synthèse des résultats

Les 6 sites prospectés de 2020 à 2022 montrent une richesse spécifique comprise entre 24 et 36 espèces pour lesquelles au moins un territoire a été délimité. Selon les sites, la part des espèces patrimoniales au sein des espèces nicheuses oscille entre 33 % pour le marais de Pen Mané à 50 % pour le marais de Kersahu. La part des territoires des espèces patrimoniales varie de 25 % pour le marais de Pen Mané et les étangs de Kervran – Kerzine à 52 % pour la Pointe du Talud – Littoral de Ploemeur.

Tableau 7 - Synthèse des données ONCB - Phases 1, 2 et 3

	Marais de Pen Mané	Etangs Kervran et Kerzine	Pointe du Talud	Marais du Dreff	Littoral de Guidel	Marais de Kersahu
Nombre total d'espèces contactées	44	47	38	59	43	38
Nombre d'espèces avec au moins 1 territoire	36	35	24	32	33	26
Nombre de territoires	313	324	253	247	303	201
Densité de territoires (/10 ha)	63	83	60	47	64	64
Nombre d'espèces patrimoniales	12	15	10	12	15	13
Nombre de territoires d'esp. patrimoniales	77	82	131	91	101	86

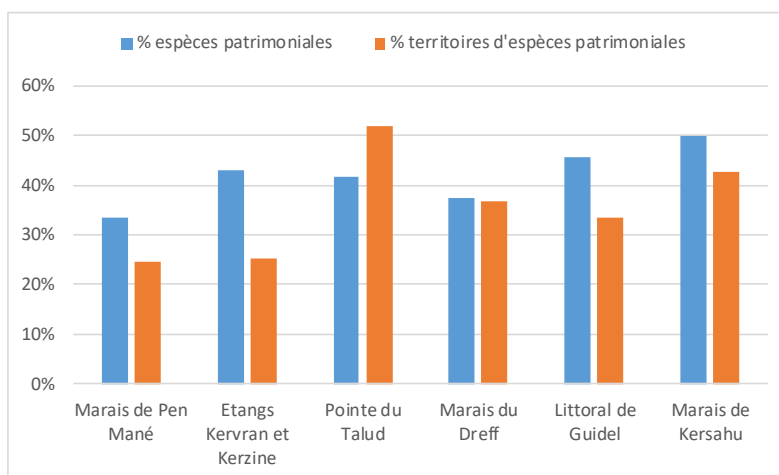


Figure 16 - Parts d'espèces patrimoniales et du nombre de territoires de ces espèces patrimoniales pour chaque site suivis de 2020 à 2022

Espèces à enjeux de conservation

Les espèces apparaissant sur les listes rouges nationale et/ou régionale sont ici considérées comme espèces patrimoniales, du fait de statuts de conservation jugés défavorables.

Dans le cadre de la mise en œuvre du protocole ONCB, différents milieux ont été explorés mais tous présentent une certaine naturalité ; il s'agit de marais endigués, de prés-salés et de portions côtières à pentes faibles, de pelouses dunaires, de prairies mésophiles, de milieux arrières dunaires ou de landes et fourrés soumis à

l'influence marine. Les strates de végétation en place sont stables dans l'ensemble, et sont les lieux d'accueil de plusieurs espèces spécialistes ou particulièrement sélectives sur leurs habitats d'alimentation et de reproduction. Ce sont donc essentiellement ces espèces que l'on retrouve parmi les espèces menacées au niveau régionale et/ou nationale.

Le tableau ci-dessous détaille le peuplement patrimonial relevé par le protocole ONCB sur chacun des sites entre 2020 et 2022.

Tableau 5 - Synthèse des espèces patrimoniales présentes sur les sites suivis par ONCB pour Lorient Agglomération - Phases 1, 2 et 3 (2020-2022). Exprimé en nombre de territoires.

Phases	2020		2021		2022	
Nombre de territoires	Marais de Pen Mané – Locmiquélic	Etangs Kervran et Kerzine – Plouhinec	Pointe du Talud - Ploemeur	Littoral et marais du Dreff - Riantec	Littoral de Guidel	Marais de Kersahu - Gâvres
Alouette des champs		10	9	2	9	7
Bouscarle de Cetti	30	32	7	14	16	15
Bouvreuil pivoine		1	3		3	
Bruant des roseaux	4	2				
Chardonneret élégant	2	3	1	2		1
Cisticole des joncs	14	3	1	20	2	11
Fauvette des jardins	3			5	4	2
Fauvette pitchou						1
Gorgebleue à miroir	5	3		1	2	9
Hirondelle de rivage					1	
Linotte mélodieuse	2	4	47	19	26	20
Locustelle lusciniôide	7	8				
Locustelle tachetée		2				3
Panure à moustaches	2					
Pipit farlouse		1	24	4	4	4
Pipit maritime			14		3	1
Serin cini				1	3	
Tarier pâtre	2	2	21	14	13	7
Tourterelle des bois	5	1		2	7	
Verdier d'Europe	1	1	4	7	6	4

Enfin, des données opportunistes émanant d'observateurs bénévoles viennent compléter la connaissance des populations de passereaux patrimoniaux.

Espèces nicheuses à enjeux de conservation

Pipit farlouse :

Kerner (Riantec) : 1 nicheur possible ;
 Tombolo de Linès à Kersahu (Plouhinec) : 13 territoires ;
 Etangs Kervran-Kerzine (Plouhinec) : au moins 1 territoire.

Bergeronnette printanière :

Aucune donnée de nidification.

Gorgebleue à miroir :

Etangs Kervran-Kerzine (Plouhinec) : au moins 3 chanteurs ;
 Riant amont (Riantec) : 1 nicheur probable ;
 Pen Mané (Locmiquélic) : au moins 4 territoires ;

Marais de La Goden (Lanester) : au moins 1 chanteur ;
 Pont Brulé (Quéven) : un chanteur.



Photo 7 - Gorgebleue à miroir

Traquet motteux : au moins 5 territoires sur les dunes de Kervran-Kerzine (Plouhinec).

Locustelle lusciniöide :

Etangs de Kervran-Kerzine (Plouhinec) : 4 à 5 territoires ;

Pen Mané (Locmiquélic) : 1 à 2 chanteur.

Fauvette pitchou :

Kersahu (Gâvres) : avec au moins un couple.

Panure à moustaches :

L'espèce est contactée régulièrement et uniquement à Pen Mané. Une seule donnée fait état d'une famille avec des jeunes de l'année. La panure demeure discrète et sans protocole dédié, les données opportunistes ne permettent pas de préciser la taille de la population.



Photo 8 - Panures à moustaches

Bruant des roseaux :

Kersahu (Gâvres) : 1 chanteur ;

Etangs de Kervran-Kerzine (Plouhinec) : au moins 1 chanteur ;

Pen Mané (Locmiquélic) : au moins 1 chanteur.

Espèces migratrices à enjeux de conservation

L'intérêt porte dans cette catégorie essentiellement sur le Phragmite aquatique. En 2022, aucune donnée n'a été rapportée sur les abords de Rade de Lorient.

Conclusion

Ce rapport présente le bilan des suivis des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants, et nicheurs, réalisés en 2022 dans la Rade de Lorient, à la demande de Lorient Agglomération. Il s'agit aussi de la synthèse des suivis et études réalisés depuis l'automne 2018.

Des investigations complémentaires ont visé l'amélioration de la connaissance du fonctionnement de la Rade pour les oiseaux migrateurs et hivernants, c'est-à-dire de la manière dont les oiseaux utilisent les différents sites et habitats.

La Rade de Lorient demeure un site d'importance internationale pour les oiseaux d'eau en hiver. Les effectifs toutes espèces confondues atteignent certaines années le seuil de 20 000 individus, et les effectifs de la Bernache cravant et du Grand Gravelot dépassent en moyenne le seuil de 1 % de la population de la voie de migration. En outre, la Rade est en moyenne d'importance nationale pour 25 espèces. Toutes espèces confondues, la fréquentation de la Rade est stable sur les dix dernières années sur la base des effectifs maximaux annuels, tandis que les résultats du recensement au mois de janvier sont en hausse. L'évolution des effectifs hivernants de 30 espèces a été analysée, et montre une tendance à la hausse chez onze espèces, tandis que sept espèces sont en déclin sur la période 1996-2022.

La Petite Mer de Gâvres joue un rôle majeur, tant en ce qui concerne le nombre d'espèces ou les effectifs d'oiseaux d'eau. Une partie du site (191 ha) bénéficie d'un arrêté préfectoral de protection de biotope depuis le 11 octobre 2018. Ces mesures de protection visent à réduire le dérangement de l'avifaune du 1^{er} octobre au 31 mars. Les suivis montrent une stabilité de la fréquentation de la Petite Mer sur la période considérée.

Le suivi durant une saison des estrans du centre de la Rade et du Blavet Maritime montre que ces espaces jouent aussi un rôle important dans l'accueil des oiseaux d'eau et constituent des sites d'alimentation importants pour plusieurs espèces, comme la Bernache cravant, la Spatule blanche, ou des limicoles comme le Chevalier gambette ou le Courlis cendré. C'est notamment le cas des vasières de Quélisoye, de Kerzo, de Sterbouest et du Rohu.

La majorité des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants de la Rade se nourrissent sur les estrans à marée. Certaines espèces passent la marée haute sur l'eau, notamment les anatidés, mais les limicoles quittent les estrans à marée montante et se rassemblent sur des reposoirs de pleine mer. Les reposoirs de certaines espèces comme le Chevalier gambette, le Courlis cendré ou l'Huîtrier pie sont localisés dans la Rade, sur des prés-salés ou sur l'îlot Souris. En revanche, les autres espèces de limicoles, qui peuvent utiliser des marais comme Kersahu en reposoir en été, quittent pour la plupart la Rade de Lorient à marée montante entre octobre et mars. La localisation des reposoirs hors de la Rade n'est pas connue. Ces résultats ne manquent pas de poser la question de la qualité de la Rade pour ces espèces en hiver, en l'absence de reposoir de pleine mer.

Les oiseaux d'eau nicheurs constituent un autre enjeu de conservation de la Rade de Lorient, d'importance au moins régionale. Le site accueille une richesse spécifique élevée et plus de la moitié de ces espèces sont considérées menacées en France ou en Bretagne. Tandis que les oiseaux migrateurs et hivernants exploitent majoritairement les estrans, les principales concentrations d'oiseaux nicheurs sont localisées dans des marais et lagunes (Kersahu, Kervran-Kerzine, Pen Mané, le Dreff) et sur l'îlot Souris. Les effectifs de la plupart des espèces sont néanmoins faibles et instables dans l'espace et le temps, ce qui pose la question de leur conservation, de la gestion de ces milieux et de leur tranquillité.

Bibliographie

Gélinaud, G. et al. Sous presse.

Gélinaud G., Hémerly F., Kergoustin Y. & Le Bail Y. 2021. Oiseaux d'eau et paludicoles de la Rade de Lorient. Rapport de synthèse 2020/2021. Bretagne Vivante – Lorient Agglomération, 13 pages.

Hémerly, F., Le Bail, Y. & Gélinaud, G. 2022a. Utilisation de l'estuaire du Blavet et du centre de la Rade de Lorient par les oiseaux d'eau hivernants. Saison 2020-2021. Rapport Bretagne Vivante – Lorient Agglomération, 8 pages + annexes.

Hémerly, F., Le Bail, Y. & Gélinaud, G. 2022b. Identification des reposoirs de pleine mer des limicoles – Saison 2020/2021. Rapport Bretagne Vivante – Lorient Agglomération, 9 pages.

Boret, P. & Mahéo, R. 1983. *Écosystème de la Rade de Lorient* - Avifaune, DDE du Morbihan / Centre Régional d'Etudes Biologiques et Sociales, Université de Rennes I - Station Biologique de Bailleron, 52 pages.

Trifault, L. & Le Hyaric, P. 2022. *Réserve Naturelle François Le Bail – Groix. Rapport d'activité 2021*. Bretagne Vivante, 113 pages.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France. 32 pages.

Remerciements :

Cette synthèse n'aurait pas été possible sans la collecte de très nombreuses observations d'oiseaux dans la Rade de Lorient depuis plusieurs décennies. Pour la période couverte par cette étude, de 2018 à 2022, il faut notamment souligner la qualité des données collectées par les observateurs de Bretagne Vivante, les bénévoles collaborant au portail faune-bretagne.org, les suivis réalisés avec l'aide de Lorient Agglomération et de l'Office Français de la Biodiversité.

Qu'ils soient tous ici vivement remerciés pour leur contribution à la connaissance et la protection des oiseaux de la Rade de Lorient.

Référence :

Auteurs : Hémary, F., Le Bail, Y. & Gélinaud, G. 2022. Oiseaux d'eau et paludicoles de la Rade de Lorient. Rapport final des saisons 2018 à 2022, Bretagne Vivante – Lorient Agglomération.

Commanditaire :

Lorient Agglomération, opérateur Natura 2000 pour le site Rade de Lorient et pilote de l'Atlas de Biodiversité Intercommunale – Pôle aménagement environnement et transports – Direction environnement développement durable – Unité Patrimoine Naturel et Biodiversité – Maison de l'Agglomération – Esplanade du Péristyle – CS 20001 – 56314 LORIENT Cedex 30, avec une contribution financière du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Crédits photos : Hémary F.

Contact :



Guillaume Gélinaud
Bretagne Vivante
Réserve Naturelle des marais de Séné
Route de Brouel
56860 Séné
02.97.66.01.46
guillaume.gelinaud@bretagne-vivante.org



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural
l'Europe investit dans les zones rurales

